

GUIDE UTILISATEUR N° 2

FR

Politique de confidentialité et traitement en ligne

www.loonshing-consultants.hk



Published in **2026**

Titre : GUIDE UTILISATEUR N° 2 — Politique de confidentialité et traitement en ligne

Site web : www.loonshing-consultants.hk

Version : V2.3

Date : 6 septembre 2026

Contact : info@loonshing-consultants.hk

Crédits :

Couverture : Adobe Stock, réf. photo 906051046

Dos de couverture : création Lo On Shing

© 2026 Lo On Shing Consultants Limited. Tous droits réservés.

Sommaire

Un dossier est fait de documents sur des personnes morales et personnes physiques. Ce guide précise quelles personnes, quels documents, à quel titre nous les détenons, qui d'autre les voit, et pour combien de temps. Il précise aussi les sources officielles à partir desquelles nous travaillons, et comment nous les tenons à jour.

	Chapitre	Ce qu'il couvre
1	À propos de ce guide	À qui il s'adresse, et comment il s'articule avec nos pages juridiques
2	Les données de qui, et quelles données	Clients, dirigeants, associés, bénéficiaires effectifs
3	D'où elles viennent	Vous, les registres publics, nos correspondants
4	Pourquoi nous les traitons	Finalités et bases juridiques
5	Qui les reçoit	Registres, professionnels locaux, banques, nos prestataires
6	Où elles sont traitées	Les transferts transfrontaliers, dits clairement
7	Combien de temps nous les gardons	Par catégorie, dossiers refusés compris
8	Comment elles sont protégées	Accès, authentification, journal des actions
9	Vos droits	Ce que vous pouvez demander, et ce que nous pouvons réellement faire
10	Réclamations	L'autorité de contrôle de chaque juridiction
11	Nos sources de référence	Nomenclatures et formulaires officiels, et comment nous les tenons à jour
12	Les documents produits	Ce qu'un dossier génère, et sous quelle forme
I	Annexe I	Sources officielles et autorités, par juridiction
II	Annexe II	Les lois de protection des données qui s'appliquent à un dossier
III	Annexe III	Compte client et données du site

1. À propos de ce guide

1.1 Objet et destinataires

Ce guide explique comment **Lo On Shing Consultants Limited** (盧安誠顧問有限公司) traite les données personnelles au cours d'un dossier d'investissement direct étranger, et sur quelles sources officielles notre travail repose.

Il s'adresse :

- aux **clients et futurs clients**, qui veulent savoir ce qu'il advient de ce qu'ils nous envoient ;
- aux **personnes nommées dans un dossier sans être nos clientes** — administrateurs, représentants légaux, superviseurs, associés, bénéficiaires effectifs, conjoints dont un régime exige le consentement — dont nous traitons les données parce qu'un registre l'exige ;
- aux **conseils et responsables de la conformité** qui évaluent nos pratiques avant qu'un client nous confie un dossier.

1.2 Comment ce guide s'articule avec nos pages juridiques

Ce guide **explique**. Nos pages juridiques **engagent**. Lorsque les deux divergent, la page juridique prévaut.

Les pages concernées, toutes publiées sur notre site :

- **Politique de confidentialité** — les données personnelles de nos clients et de ceux qui nous écrivent ;
- **Notice d'information générale** — les données personnelles des personnes nommées dans un dossier sans être nos clientes ;
- **Conditions d'utilisation et de services** — les conditions auxquelles nous acceptons un dossier ;
- **Convention Générale de Services** — le cadre contractuel de toute mission, Annexe 3 de la lettre de mission, qui porte nos engagements sur les données ;
- **Limitations de responsabilité** — ce à quoi nous nous engageons et ce que nous ne pouvons garantir.

1.3 Qui est le responsable du traitement

Lo On Shing Consultants Limited, société constituée dans la Région administrative spéciale de Hong Kong sous le certificat d'immatriculation n° 2229760 (Business Registration n° 64679960), siège social 806, Capitol Centre, 5-19 Jardine's Bazaar, Causeway Bay, Hong Kong SAR.

Pour toute question sur ce guide ou sur les données que nous détenons : info@loonshing-consultants.hk, ou le siège social ci-dessus, avec la mention *Privacy*.

1.4 Glossaire

Terme	Sens
Donnée personnelle	Toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable. Un numéro de passeport est une donnée personnelle ; un pourcentage de participation rattaché à un nom aussi.
Personne concernée	La personne à laquelle la donnée se rapporte — notre client, mais aussi quiconque est nommé dans un dossier.
Responsable du traitement	La partie qui décide pourquoi et comment les données sont traitées. Pour un dossier, c'est nous.
Sous-traitant	Un prestataire qui traite les données sur nos instructions et sur aucune autre — notre hébergeur, nos prestataires de signature électronique et de facturation. Les services de paiement joignables depuis une facture en ligne, et les banques, agissent selon leurs propres règles (chapitre 5).
Source officielle	Une nomenclature, un formulaire ou un registre publié par une autorité publique, que nous utilisons tel que publié.
Nomenclature	La classification officielle des activités économiques d'une juridiction, dans les termes de laquelle l'objet d'une société doit être exprimé.
Traduction automatique	Une traduction produite automatiquement pour qu'un document en chinois ou en vietnamien puisse être lu. Signalée comme telle ; l'original fait foi.
Légalisation / apostille	La chaîne par laquelle un document émis dans un pays est rendu utilisable devant les autorités d'un autre.

2. Les données de qui nous traitons, et quelles données

2.1 Provenant de qui ?

Un dossier de constitution de société nomme plus de personnes que le client. Nous traitons des données relatives :

- au **client** — la personne physique, ou les représentants de la société, qui nous confie le dossier ;
- aux **associés**, personnes physiques ou morales, et aux personnes physiques derrière un associé personne morale ;
- aux **bénéficiaires effectifs** et aux personnes exerçant le contrôle ;
- aux **dirigeants** — administrateurs, représentant légal, superviseur, secrétaire de société, signataires autorisés ;
- à l'**administrateur d'équipe** de l'espace d'une société et, lorsqu'il n'est pas le représentant légal, au représentant légal qui le mandate par un pouvoir ;
- aux **conjoint**s, lorsqu'un régime matrimonial exige un consentement ou une déclaration ;
- aux **salariés** pour lesquels un permis de travail ou un visa est demandé ;
- aux **contacts** désignés par le client auprès d'une banque, d'un bailleur ou d'un conseil.

Si vous nous envoyez des données sur quelqu'un d'autre — un dirigeant, un associé, un conjoint — dites-le lui, et renvoyez-le à notre **Notice d'information générale**. Il a les mêmes droits que vous, et il est plus simple pour tout le monde qu'il l'apprenne d'abord de vous.

2.2 Quelles données ?

Nous demandons ce que l'autorité de réception exige, et nous disons quelle autorité l'exige. Nous ne demandons aucune information qui ne soit pas nécessaire ou utile au traitement du dossier dans les meilleures conditions. Lorsqu'un champ de notre questionnaire est facultatif, il est signalé comme tel.

Certaines de ces données sont de celles que la loi traite avec un soin particulier — un extrait de casier judiciaire pour un permis de travail, un certificat médical, un régime matrimonial. Nous ne les demandons que lorsqu'une autorité les exige pour le dépôt en cause, nous le disons à ce moment, et nous ne les gardons pas au-delà de ce que ce dépôt requiert.

Catégorie	Contenu type
Identification	Nom et toute autre orthographe de celui-ci, date et lieu de naissance, nationalité, numéro de passeport ou de pièce d'identité, photographie telle qu'elle figure sur cette pièce.
Contact	Adresse postale, adresse de courriel, numéro de téléphone, adresse de résidence lorsqu'un registre l'exige.
Fonction sociale	Fonction occupée, mandats, dates de nomination et de fin, pouvoirs, spécimen de signature.
Participation et contrôle	Nombre et catégorie des titres, pourcentage détenu, chaîne de détention, qualité de bénéficiaire effectif.
Famille et régime matrimonial	Situation matrimoniale et régime, lorsque la loi applicable les rend pertinents pour une souscription ; consentement du conjoint.
Diligences	Origine des fonds, parcours professionnel, curriculum vitae, résultats des vérifications que nous sommes tenus d'effectuer.
Emploi	Qualifications, expérience, extrait de casier judiciaire et certificat médical lorsqu'une autorité de permis de travail les exige.
Finances	Références bancaires, justificatifs de capacité financière, coordonnées de facturation.
Compte et journal	Identifiant de l'espace client, heures de connexion, actions effectuées, documents téléversés et consultés.

3. D'où viennent les données ?

Trois sources, et aucune autre.

3.1 De vous

La plus grande part. Le questionnaire, les pièces que vous téléversez dans votre espace client, les originaux que vous postez, et ce que vous nous dites dans la correspondance et lors de la visioconférence.

3.2 Des registres publics

Nous consultons les registres officiels pour vérifier ce qui nous a été dit et pour préparer un dépôt — les dirigeants actuels d'une société avant une modification, la disponibilité d'une dénomination, l'état actuel d'un actionnariat. L'Annexe I liste les sources par juridiction.

Lorsqu'un rapport de recherche de société est nécessaire, il est obtenu par **CCSS — Greater China Company Search Services**, dont les propres guides décrivent comment ses données sont extraites.

3.3 De nos correspondants

Un cabinet d'avocats local, un notaire, un prestataire agréé ou une banque impliqué dans votre dossier peut nous transmettre un document ou une confirmation qui fait partie du dossier. Nous n'acceptons d'eux que ce que le dossier requiert.

Nous n'achetons pas de données personnelles, nous n'enrichissons pas un dossier à partir de bases commerciales, et nous ne constituons pas de profil de vous à partir d'autre chose que ce dont un dossier a besoin.

4. Pourquoi nous les traitons, et sur quelle base ?

4.1 Finalités

1. **Étudier un projet** — lire le questionnaire et se forger une opinion.
2. **Connaître le client (KYC)** — identifier et vérifier, établir les bénéficiaires effectifs, comprendre l'origine des fonds. Cela nous est imposé.
3. **Exécuter la mission** — rédiger les actes, remplir les formulaires administratifs, effectuer les dépôts, coordonner les professionnels locaux.
4. **Gérer la relation** — facturation, correspondance, espace client, et archives.
5. **Respecter nos propres obligations** — la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) et contre la fraude fiscale, la comptabilité, la réponse à une autorité, et la capacité à justifier de ce qui a été fait.
6. **Sécurité** — contrôle des accès, journal des actions, prévention des abus.

4.2 Bases juridiques

La base dépend de la finalité et de la loi qui s'applique à la personne et à la juridiction du dépôt :

Finalité	Base
Étudier un projet, exécuter la mission	Le contrat avec vous, et les mesures prises à votre demande avant sa conclusion.
Connaissance du client, LCB-FT et lutte contre la fraude fiscale, comptabilité	Une obligation légale à laquelle nous sommes soumis.
Effectuer un dépôt auprès d'un registre	L'exécution du contrat, et le respect de la loi de la juridiction du dépôt.
Traiter les données des dirigeants et bénéficiaires effectifs qui ne sont pas nos clients	Notre intérêt légitime à conduire un dossier licitement, et l'obligation légale de l'autorité de réception de détenir cette information.
Sécurité et journal des actions	Notre intérêt légitime à un espace client digne de confiance.
Conserver le dossier sur une infrastructure en nuage, y compris hors de Hong Kong	L'exécution du contrat, et votre consentement donné à l'engagement. Seul ce que ces finalités requièrent est transféré.
Envoyer des actualités ou une note d'information	Votre consentement, retirable à tout moment, par le moyen indiqué dans chaque message.

Lorsqu'une juridiction exige un consentement spécifique pour un transfert ou pour une catégorie de données — comme le font la Chine continentale et le Vietnam dans des cas définis — nous le demandons séparément et nous disons ce qu'il couvre.

5. Qui reçoit les données ?

1. **Les registres et autorités** de la juridiction concernée. C'est l'objet de la mission, et les dépôts sont faits en votre nom.
2. **Les professionnels locaux** intervenant sur le dossier — nos cabinets d'avocats correspondants — soumis au secret professionnel des avocats, d'ordre public — et prestataires agréés à Hong Kong, Guangzhou et dans la province de Đồng Nai, ou en Europe ; le secrétaire de société (« company secretary » en anglais) et l'auditeur nommés auprès de la nouvelle société. Chacun est tenu à la confidentialité et ne reçoit que ce que le dossier requiert.
3. **Les banques**, lorsqu'un compte est ouvert, selon leurs propres règles d'ouverture de compte et de conformité.
4. **Les notaires, traducteurs assermentés et services de légalisation**, pour la chaîne par laquelle un document étranger est rendu utilisable dans le pays de destination.
5. **Nos prestataires**, agissant sur nos instructions et sur aucune autre : la signature électronique (DocuSign), qui reçoit le nom et l'adresse de courriel de chaque signataire et les documents à signer, et les renvoie avec un certificat de signature ; la facturation (Xero), qui détient vos coordonnées de facturation et émet les factures en ligne ; la messagerie électronique ; et l'hébergement (Infomaniak, en Suisse). Un hébergeur stocke les fichiers et rien de plus — il n'a aucun droit d'accès à leur contenu, et il est tenu par contrat à des obligations de sécurité et de confidentialité équivalentes aux nôtres.
6. **Les services de paiement**, lorsque vous choisissez de régler une facture en ligne — par carte ou par PayPal, depuis la facture en ligne émise par Xero. Vos données de carte vont au service de paiement, jamais par nous : nous recevons la confirmation du paiement et rien d'autre. Un virement bancaire n'implique que votre banque et la nôtre.
7. **Les autorités et régulateurs**, lorsque la loi l'exige.

La mesure d'audience de notre site est faite avec **Matomo**, installé sur notre propre serveur : il n'envoie rien à un tiers, et l'Annexe III dit ce qu'il compte.

Nous ne vendons pas de données personnelles, et nous ne les partageons pour la prospection de personne. La déclaration au titre de la LCB-FT est le seul cas où la loi peut à la fois nous obliger à déclarer et nous interdire de vous dire que nous l'avons fait.

6. Où les données sont traitées ?

Notre travail est transfrontalier par nature. Un dossier ouvert en Europe est traité à Hong Kong et, selon le dossier, transféré en Chine continentale ou au Vietnam, où il est déposé auprès de l'autorité compétente. Il n'existe pas de version de ce travail où les données restent dans un seul pays.

Le stockage est lui-même un transfert. Les documents d'un dossier et ses archives sont conservés sur une infrastructure en nuage dont une partie se trouve hors de Hong Kong. Les engagements ci-dessous s'appliquent à cette infrastructure exactement comme à un dépôt — et le chapitre 8 dit qui la contrôle. Nous confier un dossier emporte votre consentement à ce traitement et à ce transfert, aux seules fins d'exécuter le dossier et de conserver le fichier en sécurité.

Cette infrastructure en nuage est hébergée en **Suisse**, chez le prestataire **Infomaniak**. La Suisse fait l'objet d'une **décision d'adéquation** de l'Union européenne — son cadre est reconnu comme assurant un niveau de protection des données équivalent à celui du RGPD —, et sa législation compte parmi les plus protectrices au monde en matière de confidentialité. Ce choix nous procure aussi une indépendance à l'égard des hébergeurs soumis à la législation des États-Unis.

Ce à quoi nous nous engageons :

- nous ne transférons **que ce que le destinataire requiert** ;
- nous **disons à nos clients où va leur dossier**, avant qu'il y aille ;
- nous **lions nos correspondants** par la confidentialité ;
- lorsque la loi applicable exige un mécanisme de transfert — clauses contractuelles types, consentement spécifique, analyse d'impact — nous le **mettons en place avant de transférer**.

Les niveaux de protection offerts par les lois des juridictions de destination ne sont pas identiques à ceux du pays d'origine. Nous le disons clairement plutôt que de le laisser découvrir.

7. Combien de temps nous les gardons

Nous conservons les données personnelles aussi longtemps que la finalité l'exige, puis aussi longtemps que nous pouvons être tenus de répondre du dossier ou de le produire.

Catégorie	Conservation
Une demande sans suite	Conservée le temps de son étude, puis archivée et effacée.
Un dossier que nous refusons	Archivé, et les données personnelles détruites sous six mois — plus tôt si vous le demandez.
Un dossier engagé	Conservé pendant la durée de la mission, puis pendant la période exigée par les règles de LCB-FT, de lutte contre la fraude fiscale et de comptabilité qui s'appliquent à nous et à nos correspondants.
Pièces comptables	Pendant la durée légale.
Données de compte et de journal	Aussi longtemps que le compte existe, puis pendant la période nécessaire pour établir qui a fait quoi.

Lorsqu'une durée de conservation nous est imposée, nous ne pouvons la raccourcir sur demande. Nous dirons quelle obligation s'applique et quand elle expire.

8. Comment les données sont protégées

- **L'accès est personnel et nominatif.** Une connexion ouvre les dossiers attribués à cette personne et rien d'autre.
- **L'accès s'ouvre sur invitation.** Un compte est ouvert par nous, avec un lien personnel valable 48 heures à partir duquel vous définissez votre propre mot de passe — 12 caractères au minimum, jamais vu par nous — et votre second facteur. Il n'y a ni inscription publique ni réinitialisation du mot de passe en libre-service : un mot de passe perdu, c'est un nouveau lien, émis après vérification avec vous.
- **Deux facteurs, toujours.** Un mot de passe et un code à usage unique — issu d'une application d'authentification ou, à défaut, envoyé à votre adresse de courriel. Le code de l'application est produit sur l'appareil et ne voyage jamais, il n'y a donc rien à intercepter ; le courriel est la solution de repli, non la règle.
- **Les sessions expirent.** Après 30 minutes sans activité, et après 12 heures dans tous les cas. Un appareil que vous nous demandez de mémoriser est reconnu 30 jours ; cinq mots de passe erronés bloquent le compte 15 minutes.
- **Tout est journalisé.** Chaque consultation et chaque action dans l'espace client est enregistrée, et l'enregistrement est conservé.
- **Pas le moindre écart à l'intérieur de la société.** Un gestionnaire de dossier n'a accès qu'au(x) dossier(s) dont il a à connaître en sa qualité d'expert traitant un dossier.
- **Les documents voyagent une fois.** Les scans vont dans l'espace client par une liaison chiffrée, pas en pièce jointe d'un courriel.
- **Les fichiers sont conservés sur une infrastructure en nuage, sous notre contrôle exclusif.** Nous seuls décidons qui y accède, et nous seuls détenons les moyens de déchiffrement. Le prestataire stocke ; il ne lit pas.
- **Suspendre ne coûte rien, une fuite coûte cher.** Nous suspendons un accès au premier doute et le rétablissons avec vous.

Une machine seule dans une pièce est ce qu'on perd le plus facilement — dans un incendie, un vol ou une panne de disque. Une infrastructure de ce type répond à un niveau de disponibilité et de sécurité physique que nous ne saurions reproduire nous-mêmes, et c'est pourquoi les fichiers sont là-bas plutôt qu'ici. Ce qui compte n'est pas où se trouve le disque, mais qui détient la clé.

Si une violation survient qui est susceptible de vous affecter, nous vous le dirons et nous le dirons à l'autorité compétente, dans le délai que la loi applicable exige, en disant ce qui s'est passé et ce que nous faisons.

9. Vos droits

Sous réserve des conditions et exceptions de la loi qui s'applique à vous, vous pouvez nous demander :

- de vous **donner accès** aux données personnelles que nous détenons sur vous ;
- de **rectifier** ce qui est inexact ;
- d'**effacer** des données, lorsque l'effacement est possible ;
- de **limiter** un traitement fondé sur notre intérêt légitime, ou de vous y **opposer** ;
- de **recevoir** les données que vous nous avez fournies sous une forme portable, lorsque ce droit s'applique ;
- de **retirer un consentement** que vous avez donné, sans effet sur ce qui a été fait auparavant.

9.1 Comment demander ?

Écrivez à info@loonshing-consultants.hk, avec la mention *Privacy*, ou à notre siège social. Donnez-nous de quoi retrouver l'enregistrement — un nom, un numéro de dossier, une société — et soyez prêt à justifier de votre identité. Nous ne demandons de justificatif d'identité que lorsque nous en avons besoin, et seulement autant que nécessaire.

Nous répondons **sous un mois**, délai prolongeable dans un cas complexe comme la loi applicable le permet, et nous le disons si nous prolongeons.

9.2 Ce que nous pouvons réellement faire — et ce que nous ne pouvons pas

Une fois un document **déposé auprès d'un registre** tenu par une autorité administrative, c'est ce registre qui le détient. Nous pouvons corriger notre propre enregistrement, et nous pouvons préparer le dépôt modificatif que le registre exige — mais nous ne pouvons pas aller modifier ce qui figure dans un registre public. Lorsque l'enregistrement qui fait foi est celui de l'autorité, la correction doit être faite là, et nous vous dirons comment.

De même, lorsque des données sont détenues au titre d'une obligation de LCB-FT, de lutte contre la fraude fiscale ou de comptabilité, nous ne pouvons les effacer avant l'expiration de cette obligation. Nous dirons quelle obligation s'applique et quand elle prend fin.

10. Réclamations

Si vous estimez que vos droits en matière de protection des données ont été méconnus, dites-le nous d'abord — la plupart des choses sont un malentendu qu'une lettre règle. Vous pouvez en tout état de cause saisir une autorité de contrôle :

Juridiction	Autorité
Hong Kong	Office of the Privacy Commissioner for Personal Data (PCPD)
Chine continentale	Cyberspace Administration of China (CAC), ou le régulateur local compétent
Vietnam	Le ministère de la Sécurité publique, par l'autorité compétente en matière de protection des données personnelles
UE / EEE	L'autorité de contrôle de votre État membre de résidence ou de lieu de travail

11. Nos sources de référence

11.1 Pourquoi nous en tenons un registre ?

Deux choses dans un dossier ne sont pas à inventer : la **nomenclature officielle** dans les termes de laquelle un objet social doit être rédigé, et le **formulaire administratif** qu'un registre s'attend à recevoir. Les deux sont publiés par une autorité, les deux changent, et un dossier préparé sur une édition dépassée est refusé.

Nous les tenons donc en registre, avec l'édition, la date de publication, la date d'effet et la référence de l'instrument qui les a émis. Lorsque vous voyez un code ou un formulaire dans votre dossier, c'est de ce registre qu'il vient.

11.2 Le registre

Source	Autorité	Édition détenue
Classification industrielle des activités économiques nationales 国民经济行业分类	Bureau national des statistiques de Chine 国家统计局	GB/T 4754-2017
Libellés types d'objet social 经营范围规范表述	Administration d'État pour la régulation du marché 国家市场监督管理总局 (SAMR)	Catalogue publié en vigueur
Formulaires d'enregistrement des entités économiques 经营主体登记文书规范	Administration d'État pour la régulation du marché 国家市场监督管理总局 (SAMR)	Édition 2026 国市监注发〔2026〕5号 publiée le 6 janvier 2026, en vigueur le 1er mai 2026
List of Code and Description of Business Nature	Companies Registry / Inland Revenue Department, Hong Kong	Liste publiée en vigueur
Classification vietnamienne des activités économiques Hệ thống ngành kinh tế Việt Nam (VSIC)	Premier ministre / Office général des statistiques	Décision 27/2018/QĐ-TTg du 6 juillet 2018

11.3 Les tenir à jour

Agent LOS vérifie **au moins tous les 90 jours** que chaque source du registre est toujours l'édition en vigueur auprès de l'autorité qui la publie, et rend compte de ce qu'il constate. Une édition dépassée est remplacée avant tout nouvel usage, et l'ancienne est conservée pour qu'un dossier préparé sous son empire puisse encore être lu.

L'édition 2026 des formulaires d'enregistrement de la SAMR illustre pourquoi cela compte : elle a remplacé l'édition 2022, et un dossier préparé sur les anciens formulaires après sa date d'effet aurait été renvoyé.

11.4 Les formulaires administratifs ne sont jamais modifiés

Lorsqu'un formulaire est publié par une autorité, nous le remplissons tel que publié. Nous ne le modifions pas, nous ne le redessignons pas, et nous n'en produisons pas une version plus soignée ou traduite destinée au dépôt. Les formulaires vierges que nous utilisons sont obtenus auprès de l'autorité elle-même.

11.5 Les traductions automatiques

Un formulaire ou un acte rédigé en chinois ou en vietnamien vous parvient avec une traduction automatique, pour que vous puissiez lire ce que l'on vous demande de signer. Le format est fixe :

- un **bandeau bleu** en tête de chaque page, nommant le document et le sens de la traduction ;
- une **mention en bleu au pied de chaque page**, disant qu'il s'agit d'une traduction automatique fournie à titre d'information ;
- l'**original joint derrière elle**, intact ;
- une **langue cible choisie pour le dossier** — le français ou l'anglais en règle générale, et nous demandons plutôt que de supposer.

En cas de divergence, l'original fait foi, et c'est l'original qui est signé et déposé. Une traduction automatique est une aide à la lecture. Ce n'est pas une traduction certifiée, et elle ne remplace pas la traduction assermentée qu'un registre peut exiger par ailleurs.

12. Les documents qu'un dossier produit

Pour que vous sachiez à quoi vous attendre, et sous quelle forme.

Document	Produit par	Forme
Le questionnaire	Vous, en ligne — archivé tel qu'envoyé, puis signé par vous par DocuSign à l'étape 5.2	Word et PDF tels qu'envoyés ; le PDF signé avec son certificat
Lettre de mission, avec ses Annexes 1, 2 et 3 (l'Annexe 3 est la Convention Générale de Services), et le pouvoir spécial	Lo On Shing	DocuSign, une enveloppe de deux documents ; vous signez et paraphes chaque page ; le jeu signé et son certificat aux deux parties
Statuts — articles, charte, contrat de joint-venture	Lo On Shing, à partir de votre questionnaire	Word pour relecture, PDF une fois arrêtés
Résolutions et nominations	Lo On Shing	Word pour relecture, PDF une fois arrêtés
Formulaires administratifs	L'autorité — remplis par nous, jamais modifiés	Le fichier de l'autorité elle-même
Traductions automatiques	Agent LOS, approuvées par le gestionnaire	PDF, au format fixe
Copies notariées et légalisées	Votre notaire et vos autorités	Originaux papier, postés
Traductions assermentées, lorsqu'un registre l'exige	Un traducteur assermenté	Papier, selon les exigences du registre
Factures	Lo On Shing, par Xero	PDF par courriel, facture en ligne payable par carte, PayPal ou virement, et sous Facturation dans votre espace client
Le jeu d'actes	Lo On Shing	Un seul PDF : couverture, sommaire, actes, traductions, instructions de signature, dos de couverture
Certificats d'immatriculation	L'autorité	Copies scannées dans votre espace client ; les originaux remis avec la lettre de transmission
L'e-book du dossier	Lo On Shing, à la clôture	Un seul PDF : page de garde, sommaire, et chacune des pièces du dossier

Annexe I — Sources officielles, par juridiction

Listées à titre d'illustration. La liste peut être modifiée, complétée ou remplacée, et la mention d'une autorité n'implique aucun parrainage, aucune approbation, aucun partenariat ni aucune affiliation entre cette autorité et nous.

Chine continentale

- Administration d'État pour la régulation du marché (国家市场监督管理总局) — enregistrement des entités économiques, et libellés types d'objet social.
- Bureau national des statistiques (国家统计局) — la classification industrielle GB/T 4754-2017.
- Système national de publicité des informations de crédit des entreprises (国家企业信用信息公示系统) — le registre public des entités enregistrées.
- Ministère du Commerce (商务部) et autorités locales du commerce — déclaration des investissements étrangers.
- Administration d'État des changes (国家外汇管理局) — enregistrement des opérations de change.
- Administration fiscale d'État (国家税务总局) — enregistrement fiscal.

Hong Kong

- Companies Registry (公司註冊處) — constitution, dépôts, et le système de recherche publique ICRIS.
- Inland Revenue Department (稅務局) — business registration, et les codes de nature d'activité.
- Immigration Department (入境事務處) — visas de travail et permis d'entrée.
- Registre des Trust and Company Service Providers du Companies Registry — pour les prestataires agréés qu'un dossier peut requérir.

Vietnam

- Ministère des Finances et Départements provinciaux des finances (qui ont repris les anciens Départements du plan et de l'investissement) — certificats d'enregistrement de l'investissement et certificats d'enregistrement de l'entreprise.
- Portail national d'enregistrement des entreprises — le registre public des entreprises enregistrées.
- Office général des statistiques — la classification VSIC, décision 27/2018/QĐ-TTg.
- Autorités provinciales des zones industrielles, lorsque le projet se situe dans une zone — en particulier dans la province de Đồng Nai.
- Ministère de l'Intérieur et autorités provinciales du travail — permis de travail.

Les données de recherche de sociétés tirées des registres de Chine continentale, de Hong Kong, de Macao et de Taïwan sont obtenues par **CCSS — Greater China Company Search Services**, sous ses propres conditions et ses propres guides.

Annexe II — Les lois applicables

Un dossier met normalement en jeu plusieurs régimes de protection des données à la fois : celui de la résidence du client, celui du lieu de traitement, et celui de la juridiction du dépôt. Nous appliquons la plus protectrice des exigences applicables lorsqu'elles diffèrent.

Juridiction	Texte	Note
Hong Kong	Personal Data (Privacy) Ordinance (Cap. 486)	Les six principes de protection des données. Autorité de contrôle : le Privacy Commissioner for Personal Data (PCPD). C'est la loi de notre lieu d'établissement.
Chine continentale	Loi sur la protection des informations personnelles (个人信息保护法, PIPL), en vigueur le 1er novembre 2021 ; avec la loi sur la sécurité des données et la loi sur la cybersécurité	S'applique au traitement des informations personnelles des personnes se trouvant en Chine continentale, y compris depuis l'étranger. Un consentement séparé est requis pour certains transferts transfrontaliers.
Vietnam	Loi sur la protection des données personnelles n° 91/2025/QH15, adoptée le 26 juin 2025 et en vigueur le 1er janvier 2026 ; décret 356/2025/NĐ-CP du 31 décembre 2025	Le décret 356/2025 a remplacé le décret 13/2023/NĐ-CP, qui a cessé de produire effet le 1er janvier 2026. Des exigences de consentement et d'analyse d'impact s'appliquent aux transferts à l'étranger.
UE / EEE	Règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679	S'applique lorsque notre client est établi dans l'UE ou l'EEE, ou lorsque le traitement concerne des personnes qui s'y trouvent. Les transferts sortants sont faits sous un mécanisme approprié.

Cette annexe expose le droit tel que nous le comprenons à la date figurant en couverture. Ce n'est pas un avis juridique, et ces régimes changent — celui du Vietnam a changé le 1er janvier 2026. Lorsque votre propre conformité en dépend, prenez conseil sur vos propres faits.

Annexe III — Compte et données du site

1. Votre compte d'espace client

Pour ouvrir et faire fonctionner un compte, nous traitons : votre nom, votre adresse de courriel, les dossiers qui vous sont attribués, une forme dérivée de votre mot de passe à partir de laquelle le mot de passe lui-même ne peut être retrouvé, le secret partagé avec votre application d'authentification ou les codes à usage unique envoyés à votre adresse de courriel, les appareils que vous nous avez demandé de mémoriser 30 jours, et le journal de vos connexions et de vos actions.

Le compte est ouvert par nous lorsque votre dossier atteint l'étape 7, par une invitation portant un lien personnel valable 48 heures, à partir duquel vous définissez un mot de passe d'au moins 12 caractères et votre second facteur. Il n'y a ni inscription publique ni réinitialisation du mot de passe en libre-service. Le compte est fermé lorsque vous le demandez, ou lorsque les dossiers qui lui sont attribués sont tous clos et que la durée de conservation est écoulée.

2. Le site

Nos pages publiques sont conçues pour être lues sans compte. Nous n'utilisons que ce qui est nécessaire au fonctionnement du site et de l'espace client — une langue choisie, un filtre, une session ouverte, un appareil mémorisé. Nous n'utilisons pas de cookies publicitaires et nous ne suivons pas les visiteurs sur d'autres sites.

L'audience est mesurée avec **Matomo**, installé sur notre propre serveur et réglé pour fonctionner sans cookie : aucun identifiant n'est placé dans votre navigateur, votre adresse IP est tronquée avant d'être conservée, et le réglage *Do Not Track* de votre navigateur est respecté. Ce qui est compté, ce sont les pages vues, les documents téléchargés et les étapes du questionnaire atteintes — jamais qui les a atteintes. Rien n'est partagé avec un tiers.

Les journaux du serveur — adresse, page, heure, navigateur — sont conservés pour la sécurité et le diagnostic des pannes, pendant une durée limitée.

3. Correspondance

Les messages adressés à **info@loonshing-consultants.hk** sont reçus dans notre propre messagerie et lus par l'administrateur et, lorsque le message concerne un dossier, par son gestionnaire. Un message relatif à un dossier est classé avec le dossier et suit sa conservation.

4. Notes d'information et actualités

Le site propose deux envois distincts : l'**actualité mensuelle** et les **briefing notes**. Vous pouvez prendre l'un, l'autre, ou les deux.

On n'y est inscrit que par un **consentement en deux temps** : vous saisissez votre adresse, nous vous envoyons un courriel de confirmation depuis **info@loonshing-consultants.hk**, et rien ne vous est adressé tant que vous n'avez pas cliqué dans ce courriel. Une adresse saisie par un tiers ne produit donc aucun envoi. Le lien de confirmation cesse d'être valable au bout de sept jours.

Ce que nous détenons : votre adresse, le nom que vous donnez si vous en donnez un, la langue de la page, les juridictions qui vous intéressent, et le choix que vous faites entre les deux envois. Nous gardons également la date de votre inscription et la page d'où elle vient : c'est ce qui prouve votre consentement. **Nous ne conservons pas votre adresse IP.**

Chaque message porte un **lien de désabonnement qui opère en un seul clic** — sans page intermédiaire, sans mot de passe et sans avoir à nous écrire. Le désabonnement est immédiat et définitif, et il est sans effet sur un

dossier en cours ; nous ne vous réinscrivons pas de notre propre initiative, même si vous redevenez client. La ligne est conservée, avec la date du désabonnement, afin de ne pas vous réinscrire par erreur et de pouvoir établir que votre demande a été honorée — vous pouvez en demander l'effacement.

Cette lettre d'information n'est adressée qu'aux personnes qui l'ont demandée. Nous ne louons, ne vendons ni n'échangeons ces adresses, et nous ne les employons pas pour un autre objet que les deux envois nommés ci-dessus.

Toute question sur cette annexe, ou sur les données que nous détenons sur vous : **info@loonshing-consultants.hk**, avec la mention *Privacy*.

services dedicated to
Foreign Direct Investments
in Asia

